**COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DU MERCREDI 20 JUIN 2018**

Début de séance : 20H30

**Présents :** FLABAT Patrick, DEGROOTE Thierry, GENIN Francis, MARTIN Philippe, COLLIGNON Daniel, CHENOT Tony, Mompeurt Adeline, BOGARD Denis.

**Absents :** COLNET Jean-Baptiste

**Pouvoirs :** COLNET Jean-Baptiste donne pouvoir à BOGARD Denis

***1/ Désignation du secrétaire de séance :***

DEGROOTE Thierry est désigné.

***2/ Décision modificative Budget Eau***

Le maire informe le conseil que certaines opérations ont été oubliées sur le budget de l’eau. Donc, afin de pouvoir mandater les amortissements des subventions il convient de prendre une décision modificatives.

Le conseil municipal accepte à l’unanimité.

***3/ Broyeur de Bordure***

Un distributeur à sel d’une valeur de 800€ a été acheté tout récemment.

Concernant le broyeur de bordure dont il avait été question de se renseigner précédemment, plusieurs catalogues sont présentés, ne connaissant pas encore les réels besoins de la commune, 2 conseillers se proposent d’étudier la question.

***4/ Modification du réseau haute tension (RTE)***

Le maire informe qu’une équipe RTE est venue lui présenter un projet d’implantation d’un nouveau réseau haute tension (Remplacement de la ligne 63000V par une ligne 220 000V) prévu en 2025.

***5/ Compte rendu réunion ONF avec le Maire***

Pour l’année 2018 il est prévu par mesure de sécurité, de faire abattre par l’employé communal quelques arbres dans les parcelles 10 et 11 afin d’éviter que cela ne tombe sur la départementale.

Pour les affouages les parcelles retenues sont 18/27/28/39 et si besoin 41/42/43.

La parcelle 38 sera vendue sur pied afin d’éviter comme cette année une exploitation plus ou moins risquée pour les affouagistes.

Pour 2019 seront exploitées en affouages les parcelles 24/29 et si pas exploitées en 2018 les parcelles 41/42/43.

6/ ***Questions diverses***

* Suite une récente réunion avec diverses communes, nous apprenons que le projet de l’A31 Bis pourrait se transformer en route à 3 voies.
* Le maire informe qu’il est passé au tribunal cette semaine concernant les dettes de Monsieur MUNIER envers la commune. Le juge annule la précédente décision qui voulait que la dette soit effacée mais au vu des nouveaux éléments apportés, l’affaire est relancée. Un nouveau courrier sera transmit au mois d’août.
* Plusieurs particuliers ont informé de la gêne occasionnée par les chats errants.

Il est donc convenu avec le conseil municipal de refaire une campagne de capture avec le mordant prochainement.

* Un Chantier Jeunes est programmé pour les 8/9/10 Août afin de réaliser une fresque sur le mur de la salle polyvalente côté terrain de boules et de repeindre tous les attractions de l’aire de jeux.
* Monsieur Martin fait remarquer que sur le précédent compte rendu de conseil il a été noté que le dispositif voisin vigilant n’avait pas été retenu. Or, ce n’est pas le cas, c’est uniquement le dernier projet présenté par le maire qui n’a pas été retenu, d’autres projets restent à étudier.

***L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h25.***